Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du Groupe TMX Inc.

Le Groupe TMX Inc. (le « Groupe TMX » ou « nous ») tiendra son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») le mercredi 28 avril 2010 à 14 h (heure de l'Est), au Design Exchange, 234 Bay Street, à Toronto, en Ontario, au Canada.

À titre de porteur de nos actions ordinaires, vous êtes invité à assister à l'assemblée aux fins suivantes :

1. examiner nos états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états;

2. élire nos administrateurs;

3. nommer KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre de vérificateur du Groupe TMX moyennant une rémunération devant être fixée par les administrateurs;

4. examiner et, si vous le jugez à propos, approuver une résolution consultative visant à accepter les pratiques de rémunération de la haute direction dont il est question dans notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction;

5. délibérer des autres questions dûment soumises à l'assemblée.

Les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 mars 2010 sont habiles à voter à l'assemblée.

Notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction (la « circulaire ») qui accompagne le présent avis est votre document de référence pour les questions soumises à l'assemblée et comprend le texte de la résolution consultative concernant nos pratiques de rémunération de la haute direction. Vous aurez l'occasion de poser des questions ainsi que de rencontrer les membres de la direction et du conseil d'administration de même que d'autres actionnaires. En outre, nous présenterons à l'assemblée nos résultats financiers de 2009.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée, nous vous invitons à remplir, à signer et à retourner la procuration ci-jointe. Vous trouverez dans la circulaire et le formulaire de procuration ci-joints des instructions sur la façon de remplir votre procuration et de l'envoyer. Votre procuration doit parvenir à notre agent des transferts, la Compagnie Trust CIBC Mellon, au plus tard le lundi 26 avril 2010 à 17 h (heure de l'Est) ou, en cas d'ajournement de l'assemblée, au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant la tenue de la reprise. Pour envoyer votre procuration à notre agent des transferts, veuillez utiliser l'enveloppe préaffranchie fournie à cette fin ou l'expédier par la poste à la Compagnie Trust CIBC Mellon, P.O. Box 721, Agincourt (Ontario) M1S 0A1 Canada. Vous pouvez également transmettre votre procuration par télécopieur à la Compagnie Trust CIBC Mellon, au 416-368-2502, à l'attention du Service des procurations.

Nous avons pris des dispositions afin que l'assemblée soit diffusée en direct sur le Web pour les actionnaires qui ne peuvent y assister. Nous fournirons des renseignements au sujet de la diffusion audio de l'assemblée sur le Web sur notre site, au www.tmx.com, et dans le communiqué de presse qui sera publié avant la tenue de l'assemblée. Toutefois, les actionnaires ne pourront ni voter ni autrement participer à l'assemblée dans le cadre de la diffusion Web.

La circulaire et le formulaire de procuration (ainsi qu'une enveloppe préaffranchie) accompagnent le présent avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires; on peut également les obtenir sur notre site Web, au www.tmx.com.

Par ordre du conseil d'administration,

La première vice-présidente et chef des affaires juridiques et commerciales,

Sharon C. Pel
Toronto (Ontario)
Le 22 mars 2010